

par Sébastien Rest,  
Président d'AJI Gestion pour l'éducation  
et Directeur de la publication



Chers collègues,

Le nouveau conseil d'administration d'AJI Gestion pour l'éducation vient de se réunir à l'occasion du séminaire de lancement de la nouvelle mandature à Paris du 15 au 17 décembre 2017. Composé de 30 membres élus pour 3 ans, il est constitué de 12 hommes et 18 femmes. 3 de ses administrateurs sont retraités, 27 sont actifs, 15 académies de métropole sont représentées et une administratrice est affectée dans un établissement du Vice rectorat de Mayotte.

Lors de ce séminaire, nous avons notamment travaillé au lancement de 2 nouvelles activités.

Les **matinales d'AJI** verront tout d'abord le jour dès le mois de février 2018. Réunions d'informations et d'échanges entre collègues, les matinales répondent à un triple objectif.

Elles seront l'occasion d'éclaircir des questions d'actualité de notre métier comme les marchés publics, la réglementation financière, la sécurité alimentaire par exemple.

Mais les matinales pourront aussi répondre à des problématiques et des besoins locaux avec l'appui et l'intervention de ressources académiques.

Enfin, les matinales seront aussi une opportunité pour présenter des nouvelles pratiques, des nouveaux outils, des modes de faire innovants à partager.

AJI permettra l'organisation logistique indispensable à la tenue de ces réunions. Sous l'impulsion de Jacques DOMENS, Administrateur AJI en charge de l'animation du réseau des correspondants académiques, et de Charlotte KLEIN, administratrice AJI basée dans l'académie d'Aix Marseille, une première matinale aura lieu le 14 février à Salon de Provence.

Nous avons de plus décidé de la création d'une **newsletter** électronique mensuelle qui sera lancée dans le courant du troisième trimestre de l'année scolaire. Témoin de la vie de l'association, elle sera également le relais de brèves d'actualités et le support de communication événementielle. Grégory GRANDJEAN, nouvel administrateur d'AJI prendra en charge la gestion de ce projet.

Je vous annonce par ailleurs la **création du compte twitter @aji\_france** auquel vous pouvez vous abonner pour suivre l'actualité de l'association.

Le début d'année civile démarre bien souvent tambours battants dans les services de gestion et de comptabilité des établissements scolaires. Après la prise en charge des derniers mandats et la

période d'inventaire, il revient à l'agent comptable de clôturer l'exercice et de préparer le compte financier. Vous trouverez dans ce numéro un dossier complet sur **la présentation du compte financier et des indicateurs clés**.

La compréhension des outils d'analyse financière, leur maîtrise et leur présentation revêtent désormais un caractère d'exigence de notre profession.

Le compte financier qui reprend le compte de résultat, le bilan et la présentation des indicateurs clés comme le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la CAF (capacité d'autofinancement) est une opportunité pour l'agent comptable de transmettre des connaissances et des compétences aux adjoints gestionnaires. Des équipes de gestion qui comprennent les documents comptables et maîtrisent les indicateurs financiers ! C'est l'un des objectifs que nous devons viser pour accompagner la professionnalisation des collègues adjoints gestionnaires et de leurs équipes.

De même, la présentation du compte financier au conseil d'administration doit être perçue comme un acte pédagogique. Terminée la présentation du compte financier avec le support des documents papier émanant du logiciel GFC ! Privilégions par exemple des présentations dynamiques sur Powerpoint.

Enfin, la préparation et la présentation du compte de résultat et du bilan sont également l'occasion de dépasser les limites que nous fixe notre cadre budgétaire actuel. Il est tout à fait possible de présenter un coût réel d'enseignement par élève en ajoutant pour information les dépenses de masse salariale et les dépenses d'investissement et de dotation des collectivités de rattachement. La mise en relief du rapport de la cour des comptes en 2015 sur le coût de l'enseignement prend dès lors du sens. Faire évoluer notre fonction vers un poste de Directeur Financier et anticiper sur ce que sera peut-être notre métier de demain, telle est la perspective qui doit guider notre action.

**Au nom d'AJI Gestion pour l'éducation, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente nouvelle année 2018.**

Bien cordialement,